
Liaison RN 137 – BOUVRON (RN 171)

Etude de faisabilité et d'opportunité

Présentation et comparaison des scénarios d'aménagement

Réunion du 05 juillet 2018

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE

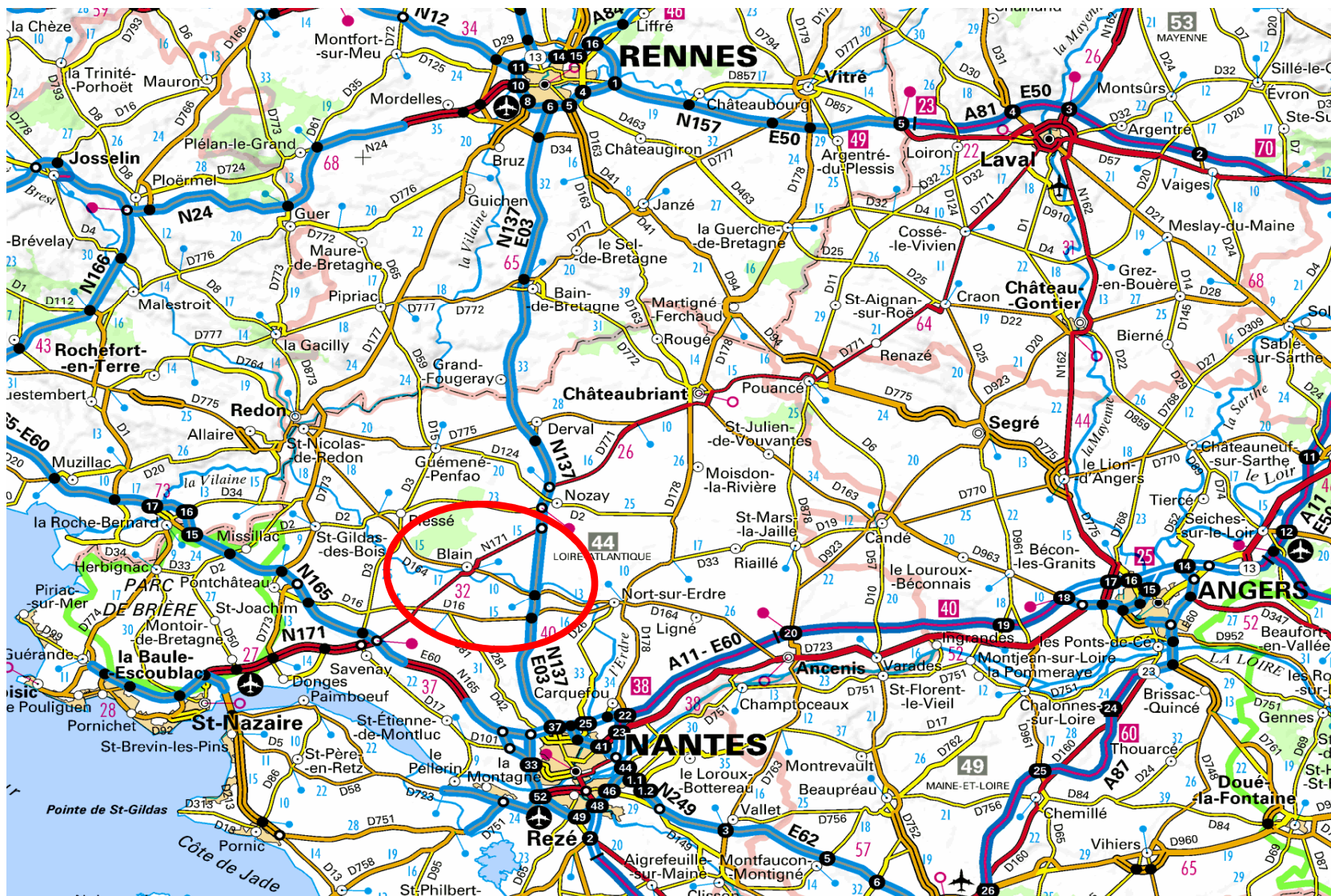


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Aire d'étude

Itinéraire Ancenis - Nort-sur-Erdre – Blain – Savenay assuré par les RD 16/164

Itinéraire Laval – Saint-Nazaire assuré sur ce secteur par la RN 171



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Liaison RN 137 – Bouvron (RN 171)

Objectifs de la démarche d'étude

- ❑ **Réflexion conjointe de l'Etat et du Département portant sur l'appréciation de l'opportunité d'aménagement de la RN 171 ou des RD 16/164 ;**
- ❑ **La démarche engagée comprend les phases successives suivantes :**
 - **un diagnostic de l'aire d'étude visant à identifier les grands enjeux à considérer dans la réflexion ;**
 - **un volet visant à apprécier l'opportunité de l'aménagement de l'un ou l'autre des deux itinéraires ;**
 - **des études de faisabilité ayant pour objectif d'identifier les différentes options d'aménagement et à arrêter une solution d'aménagement.**

Présentation de la démarche

DIAGNOSTIC
Recensement des caractéristiques des routes actuelles
Etat initial des sensibilités et enjeux de l'aire d'étude
Evolution prévisible au sein de l'aire d'étude
en l'absence d'aménagement



BILAN DU DIAGNOSTIC



CONSULTATION DU MINISTERE

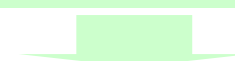


ETUDE ET ANALYSE COMPARATIVE DES VARIANTES



**DEFINITION ET ANALYSE
DES SCENARIOS D'AMENAGEMENT**

} **Etat d'avancement
actuel des études**



CHOIX D'UN PRINCIPE D'AMENAGEMENT

Décisions antérieures

- ⇒ Un itinéraire inscrit en tant que Route principale de catégorie 1 + au schéma routier du Département (RP1+) approuvé en juin 2012
- ⇒ 1er semestre 2015 : demande d'avis du Ministère par la DREAL sur l'opportunité d'engager des études sur le parti d'aménagement de la RN 171
- ⇒ L'Etat a décidé par courrier du 18/01/2016 de poursuivre l'étude de faisabilité et d'opportunité de la liaison RN171 (Bouvron) – RN137.



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Rappel synthétique de l'état initial

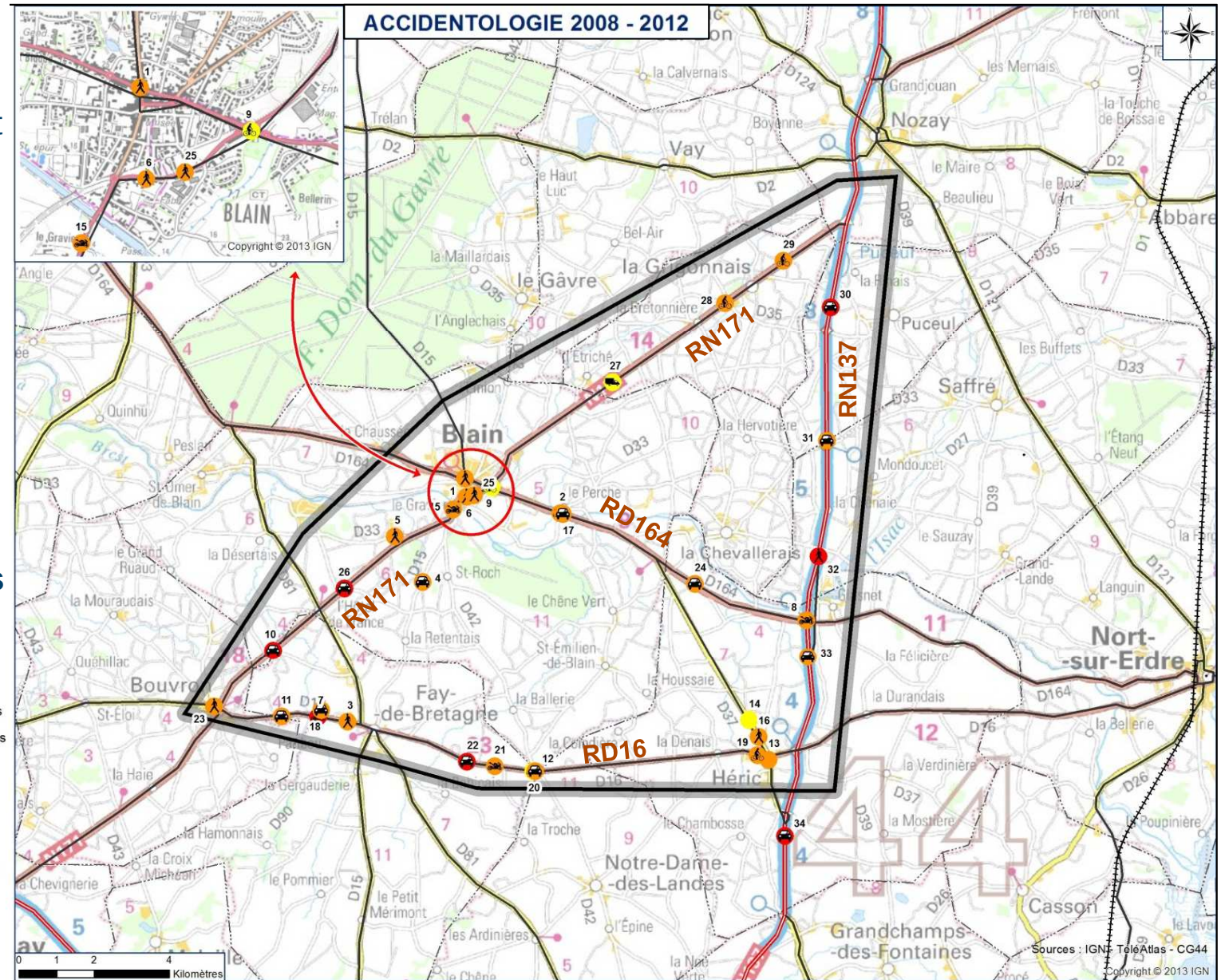


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Liaison RN 137 – Bouvron (RN 171)

Accidentologie (éléments analysés en phase de diagnostic)

- **Hors agglomération :**
 - Taux d'accidents plus élevé sur RD 16 que sur RD 164 et RN 171
 - RN 171 : taux d'accidents plus faible que la moyenne nationale sur 2 voies
- **En agglomération :**
 - Blain (Bd de la Résistance) : 4 accidents en 5 ans
 - Héric (RD 37/237 et RD 16) : également 4 accidents
- **Piétons / cyclistes concernés par un tiers des accidents**



Cartographie des enjeux

Légende

Périmètre d'étude

Milieu physique

Cours d'eau permanent

Cours d'eau intermittent

Zone inondable de l'AZI*

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

Milieu humain

Zone urbaine, de bâti et d'activités économiques et/ou commerciales

Zone d'urbanisation future

Patrimoine et paysage

Monument historique

Périmètre de protection de 500m

ZPPA : Zones de Présomption des Prescriptions Archéologiques

Itinéraire de randonnée

Canal de Nantes à Brest

Élément de patrimoine remarquable

Espace boisé

Milieu naturel

Vallon humide

Bocage dense

Forêt

Carrière

Autre zone remarquable

Servitudes

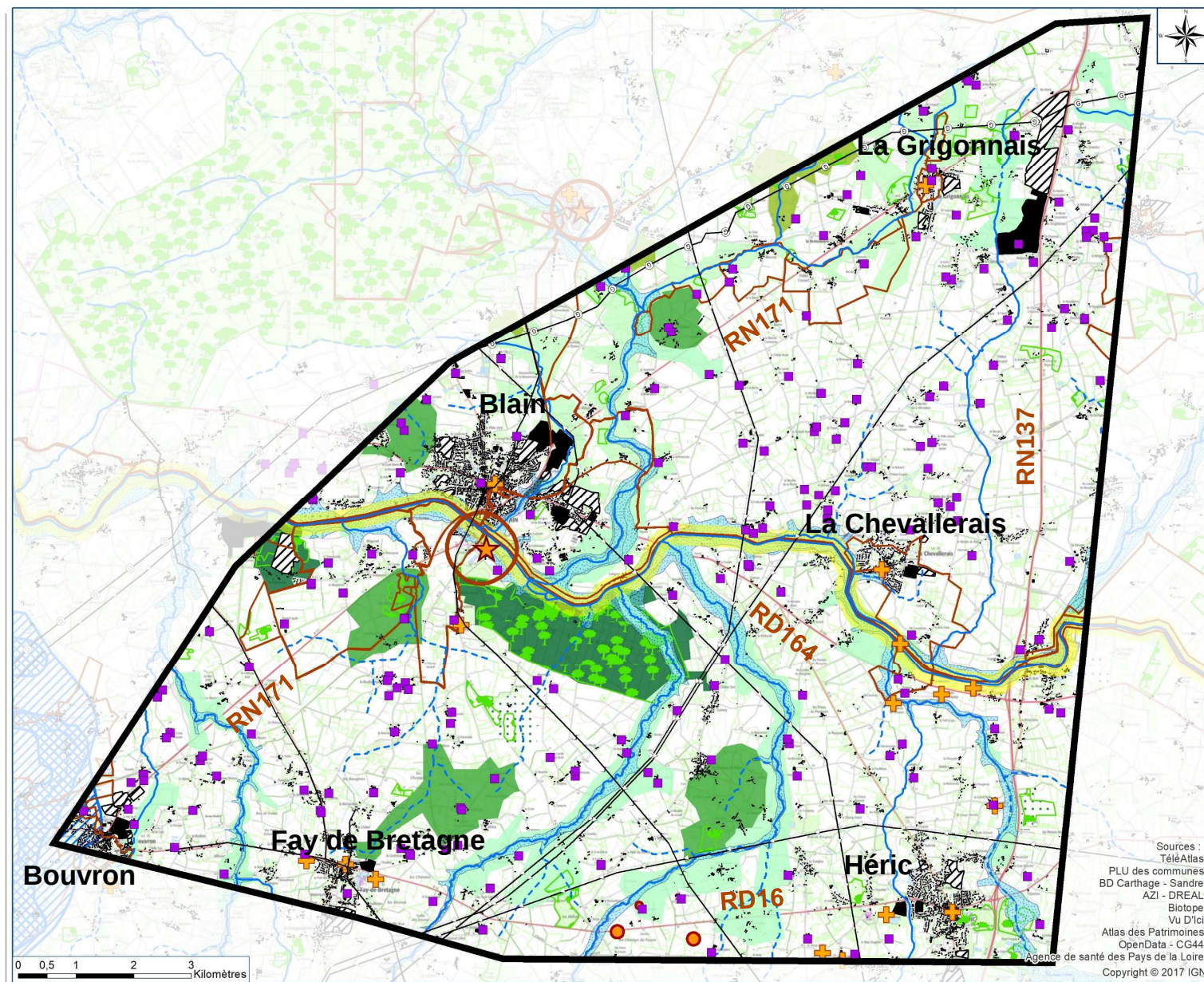
I3 : Canalisations de transport et de distribution de gaz

I4 : Lignes de transport électriques moyenne et haute tension

PT3 : Télécommunication : protection des câbles enterrés

Agriculture

Site d'exploitation



Sources :
TéléAtlas
PLU des communes
BD Carthage - Sandre
AZI - DREAL
Biotopie
Vu D'Ici
Atlas des Patrimoines
OpenData - CG44
Agence de santé des Pays de la Loire
Copyright © 2017 IGN



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Liaison RN 137 – Bouvron (RN 171)

10

Loire
Atlantique

Synthèse des enjeux

Contraintes fortes (en rouge) :

Milieu physique :

Vallée de l'Isac et ses affluents,
Zones inondables,

Milieu naturel :

Vallées humides de cours d'eau
et leurs bocages associé,
Carrières,
Bocages denses,
Boisement,

Patrimoine – Paysage :

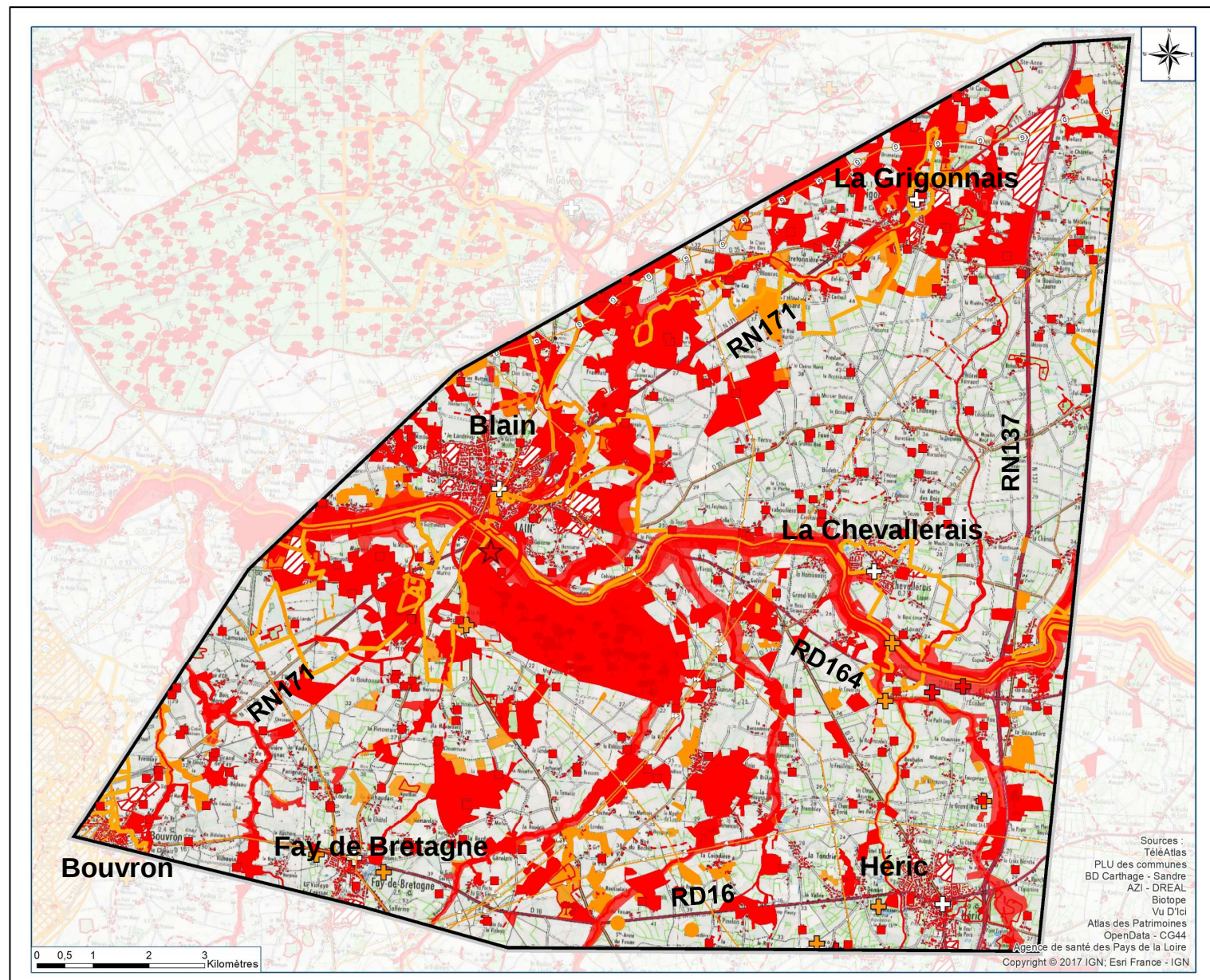
MH: Château de la Groulaie,
Vallée de l'Isac

Milieu humain :

Bâti existant et hameau
Projet d'extension de l'habitat et
des activités

Agriculture :

Site d'exploitation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Synthèse des enjeux de l'aire d'étude

- Trafics actuels sur la RN 171, RD 16 et RD 164 compatibles avec une route bidirectionnelle
- Enjeux environnementaux importants sur l'ensemble de l'aire d'étude
- Activité agricole très présente (représente 75% de l'aire d'étude)
- Habitats diffus (nombreux hameaux)
 - Nuisances sonores le long des principaux axes, plus importantes pour les communes de Blain et la Grigonnais, mais également Héric et Fay de Bretagne
- Population et développement économique en forte croissance et dépendant des pôles urbains alentours, notamment de Nantes

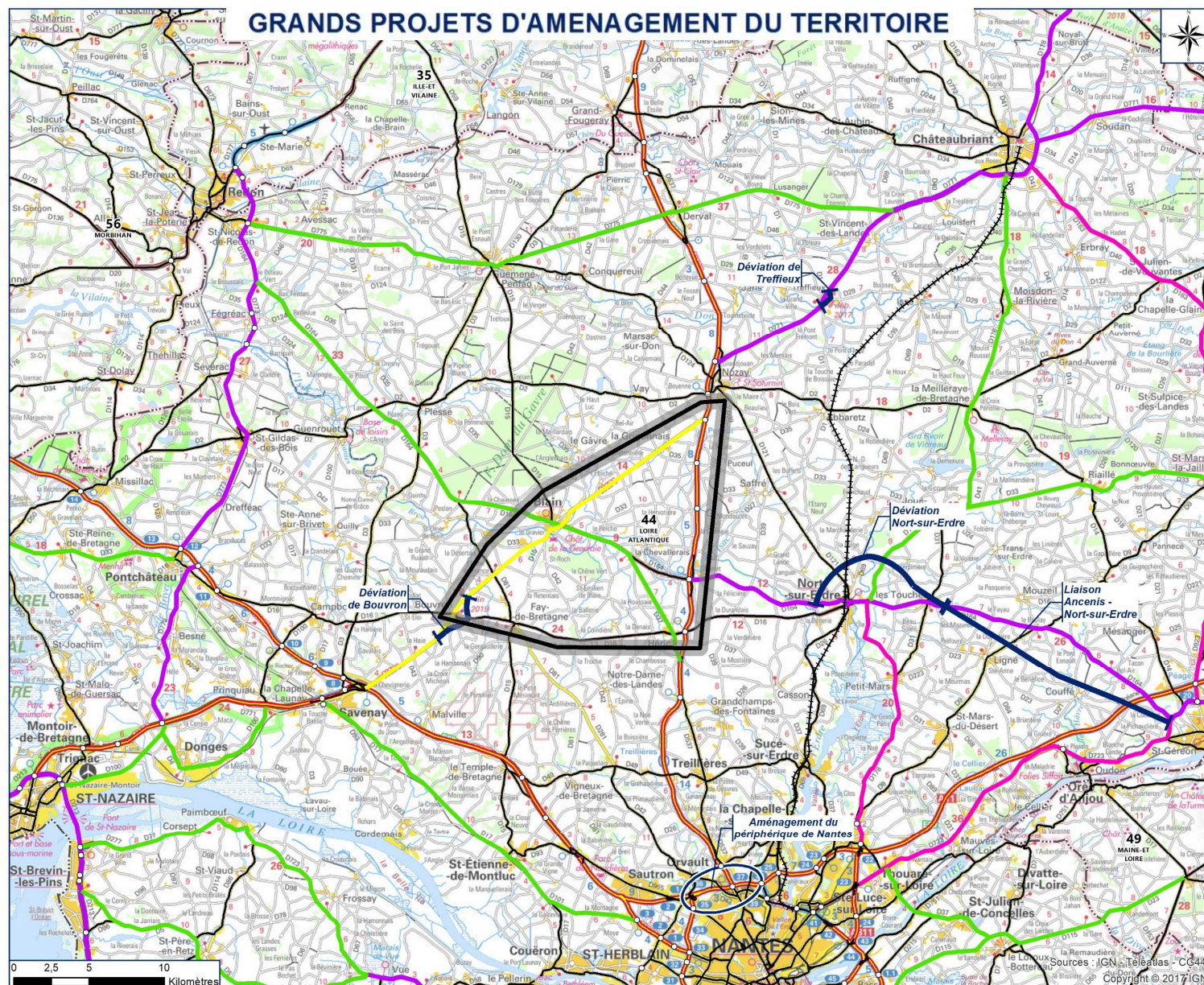
Evolution prévisible en l'absence d'aménagement



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Réseau de référence, grands projets d'aménagement du territoire

- Aménagements sur RN 171 et RD 771 : déviations de Bouvron et Treffieux
 - Amélioration de la sécurité et limitation des nuisances en traversée d'agglomération
 - Pas de reports à grande échelle
- Liaison Ancenis - Nort-sur-Erdre - Blain
 - Projet auquel appartient la liaison RN 137 - Bouvron
 - Tracé entre Ancenis et Nort-sur-Erdre arrêté



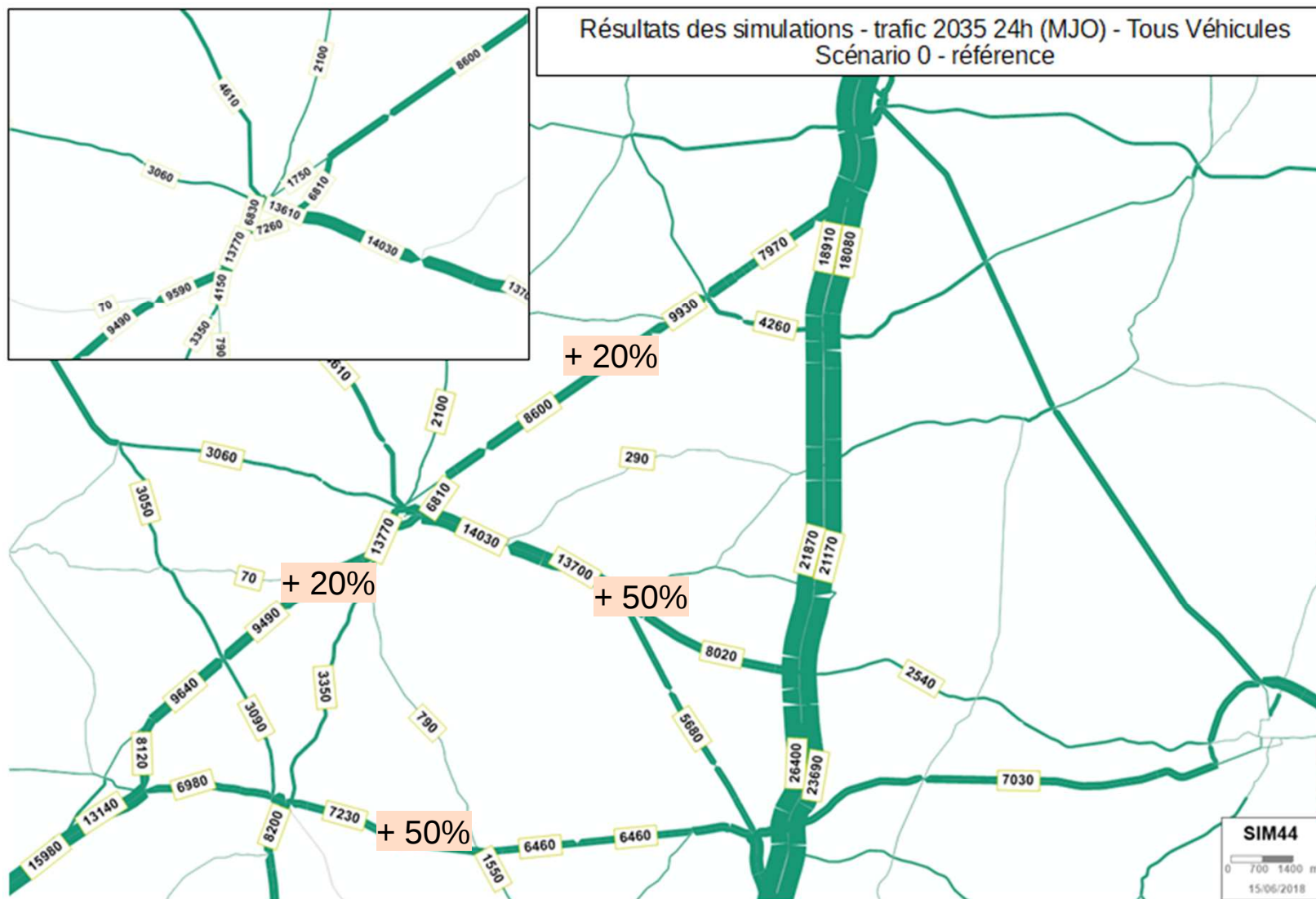
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Liaison RN 137 – Bouvron (RN 171)

14

Loire
Atlantique



- Une nouvelle modélisation de trafic réalisée par le CEREMA en mars 2018
- Les simulations ont été calculées en intégrant une limitation de vitesse abaissée à 80 km/h et l'abandon du projet d'aéroport Notre Dame des Landes

Scenarios d'aménagement



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Présentation de la démarche : 3 niveaux d'études

- **1^{er} niveau : les macro-scénarios**

- Situation de référence : pas d'aménagement
- Macro scénario RN171 : aménagement de la RN171
- Macro-scénario RD : aménagement de la liaison Est-Ouest en parallèle des RD16 et RD164 existantes

- **2^e niveau : les scénarios (au nombre de 5 + scénario 0)**

- Scénario 0 : situation de référence
- 2 pour le macro-scénario RN171
- 3 pour le macro-scénario Routes Départementales

- **3^e niveau : les variantes**



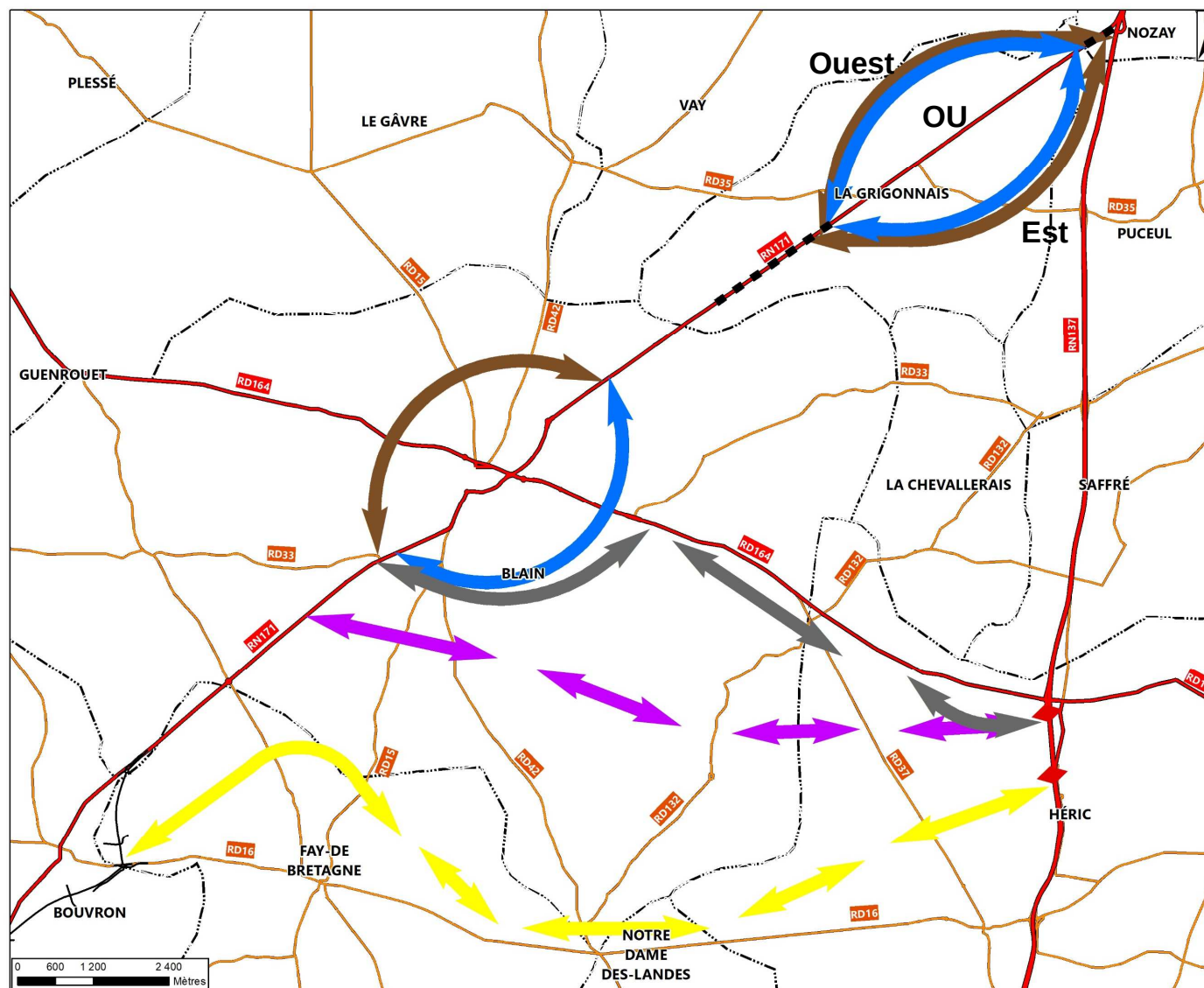
- Les 2 scénarios RN171 et les 3 scénarios de la liaison Est-Ouest sont comparés au scénario 0
- Les 5 scénarios d'aménagements sont des fuseaux au cœur desquels différentes options de tracés sont possibles



- ■ ■ Recalibrage RN171
- Contournement de Bouvron
- Hiérarchie du réseau routier**
- Réseau principal
- Réseau secondaire
- ····· Limite de commune
- ◆ Échangeurs

Scénarios

-  Scénario 1
-  Scénario 2
-  Scénario 3
-  Scénario 4
-  Scénario 5



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

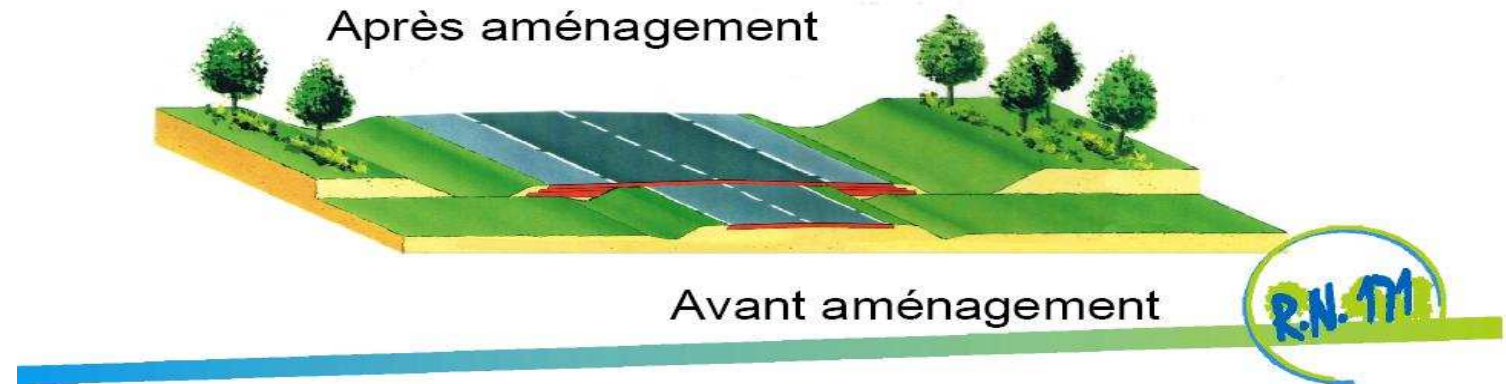
Objectif de l'étude du parti d'aménagement :

- **Apporter les éléments d'analyse permettant aux maîtres d'ouvrages de définir le parti d'aménagement de la liaison entre Bouvron et la RN137 entre :**
 - Le scénario 0
 - Le macro-scénario RN171
 - Le macro-scénario Routes Départementales
- **Formuler une proposition de scénario en fonction des résultats des études et des éléments de la concertation publique**

Principales caractéristiques des sections du Réseau Routier National (RRN)

• Section aménagée

- élargissement de chaussée et d'accotements supérieure de 5 m par rapport à l'existant (7 m de chaussée et 3,25 m d'accotements de chaque côté dont 2,50 m revêtus).

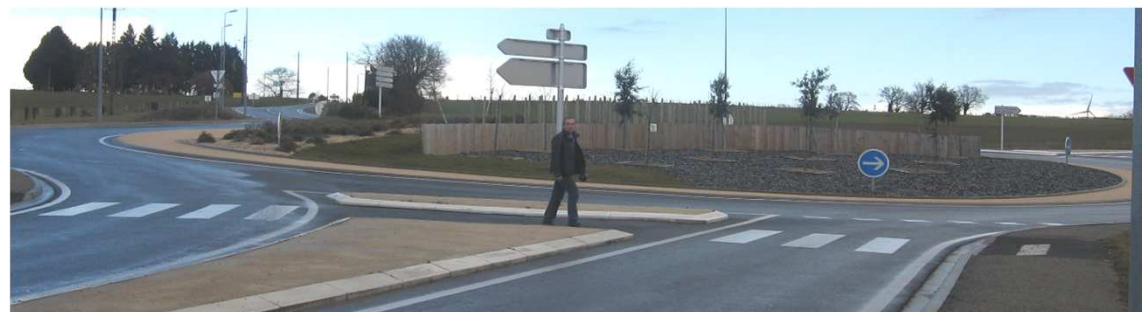


• Section neuve

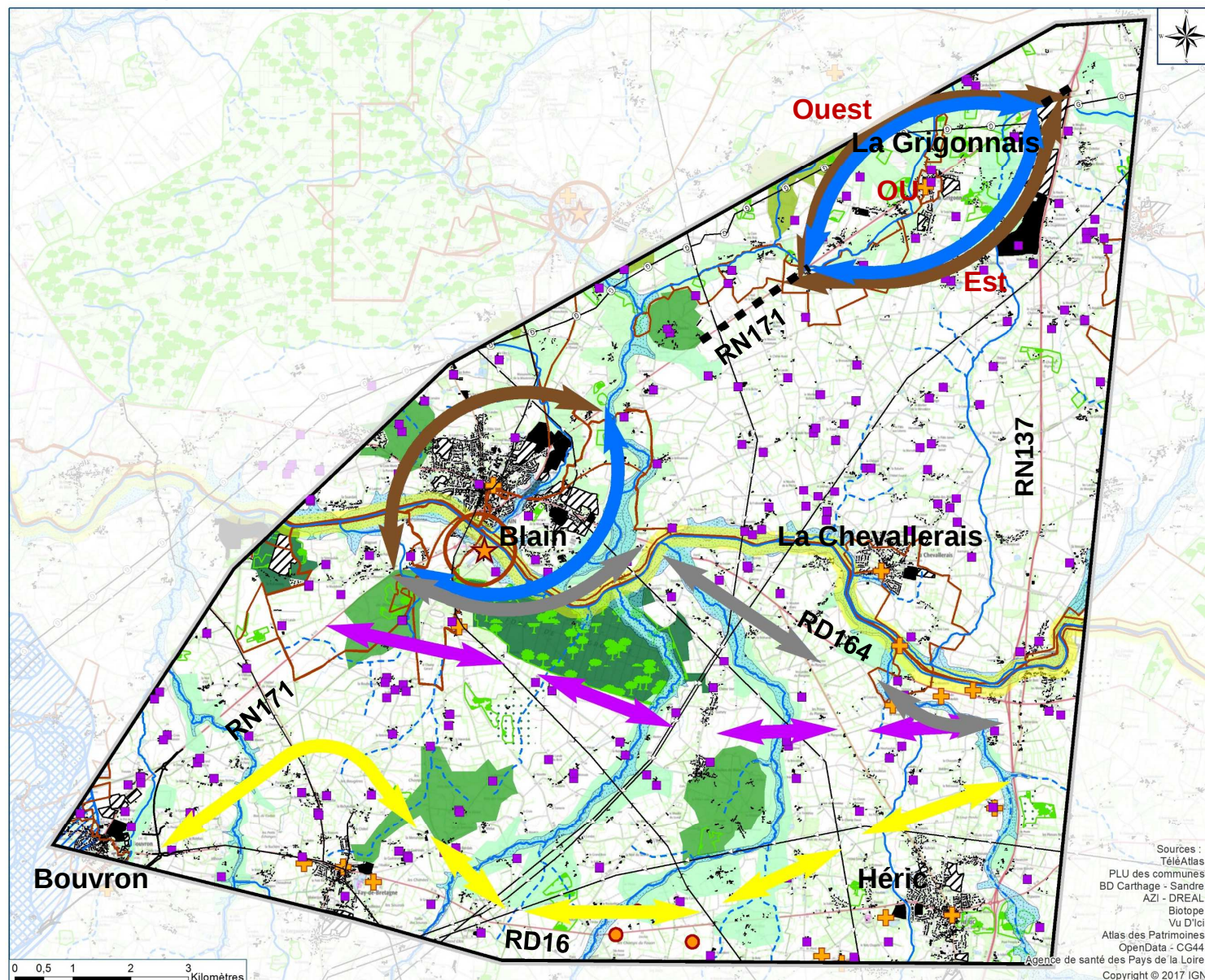
- Route bidirectionnelle : 2 voies de 3,25m ou 3,5m cohérent avec les sections adjacentes;
- Accotements revêtus sur 1,75m ou 2m selon sections adjacentes
- Carrefours plans de type giratoires avec chaussée annulaire de 7m de largeur
- Accès directs interdits;
- Vitesse limite autorisée : 80 km/h

Principales caractéristiques d'une RP1+ (réseau départemental)

- Chaussée à 2 voies avec Créniaux de dépassement modulables et adaptés aux fonctionnalités de l'itinéraire ;
- Carrefours plans ou échangeurs sur sections à 2x2 voies avec une inter-distance minimale souhaitée de 6 km ;
- Agglomérations déviées;
- Accès directs interdits;
- Vitesse limite autorisée : 80 km/h sur les sections à 2 voies ; 110 km/h sur les créneaux de dépassement à 2x2 voies
- Marge de recul des constructions (100 m pour l'habitat et 50 m pour les activités).

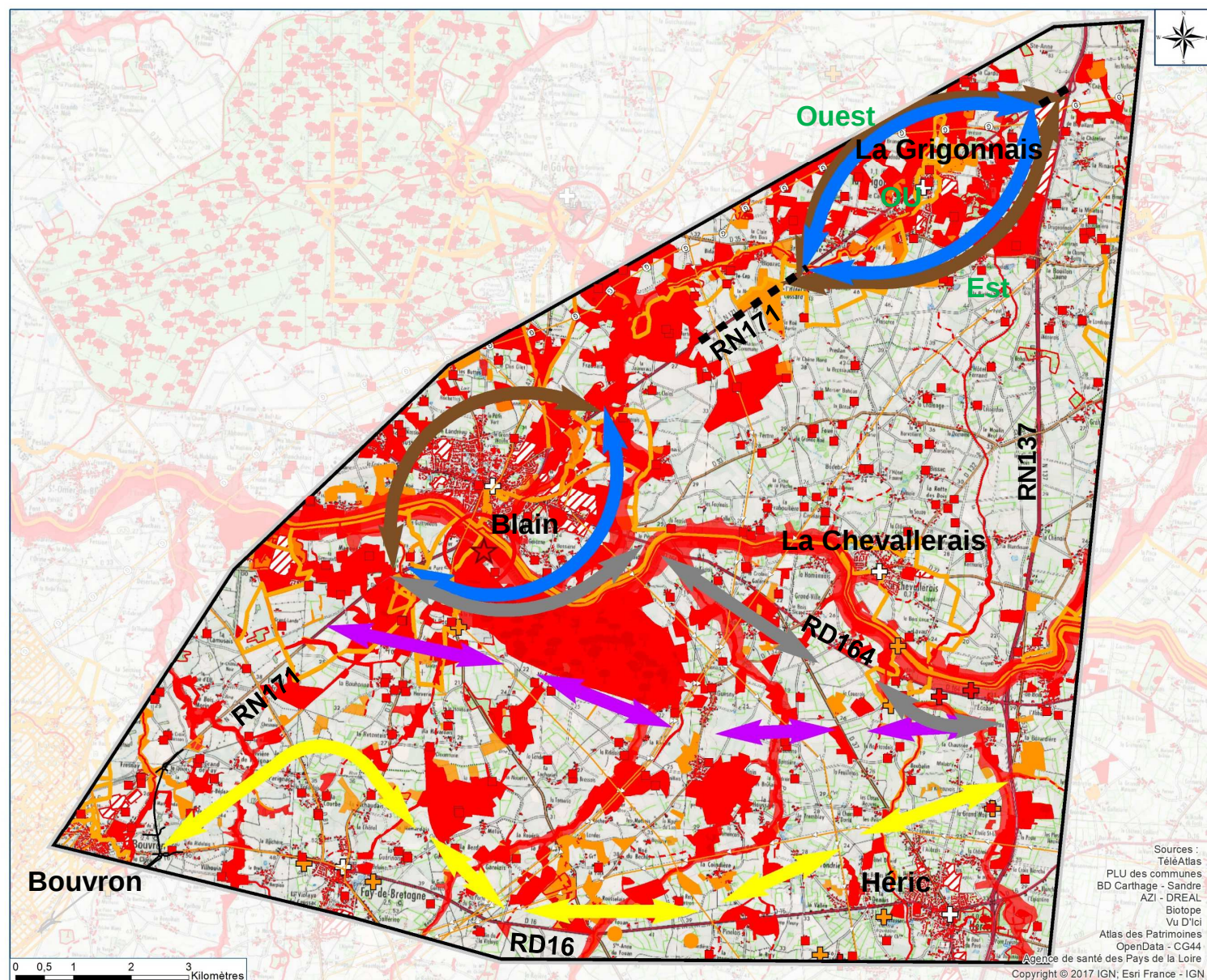


→ 5 scénarios d'aménagement sur cartographie des enjeux



Sources :
TéléAtlas
PLU des communes
BD Carthage - Sandre
AZI - DREAL
Biotope
Vu D'Ici
Atlas des Patrimoines
OpenData - CG44
Agence de santé des Pays de la Loire
Copyright © 2017 IGN

➔ 5 scénarios d'aménagement sur synthèse des enjeux



Principales caractéristiques des scenarios

Scenario 1 :

- Contournement de Blain par l'Ouest ;
- Contournement de La Grigonnais par l'Est ou par l'Ouest ;
- Aménagement sur place (ASP) de la RN171 sur les sections non recalibrées.

Principales caractéristiques des scenarios

Scenario 1 :

- déviation Ouest de Blain + déviation de la Grigonnais

Légende

- Périmètre d'étude
- Recalibrage RN171

Milieu physique

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Zone inondable de l'AZI*
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

Milieu humain

- Zone urbaine, de bâti et d'activités économiques et/ou commerciales
- Zone d'urbanisation future

Patrimoine et paysage

- Monument historique
- Périmètre de protection de 500m
- ZPPA : Zones de Présomption des Prescriptions Archéologiques
- Itinéraire de randonnée
- Canal de Nantes à Brest
- Élément de patrimoine remarquable
- Espace boisé

Milieu naturel

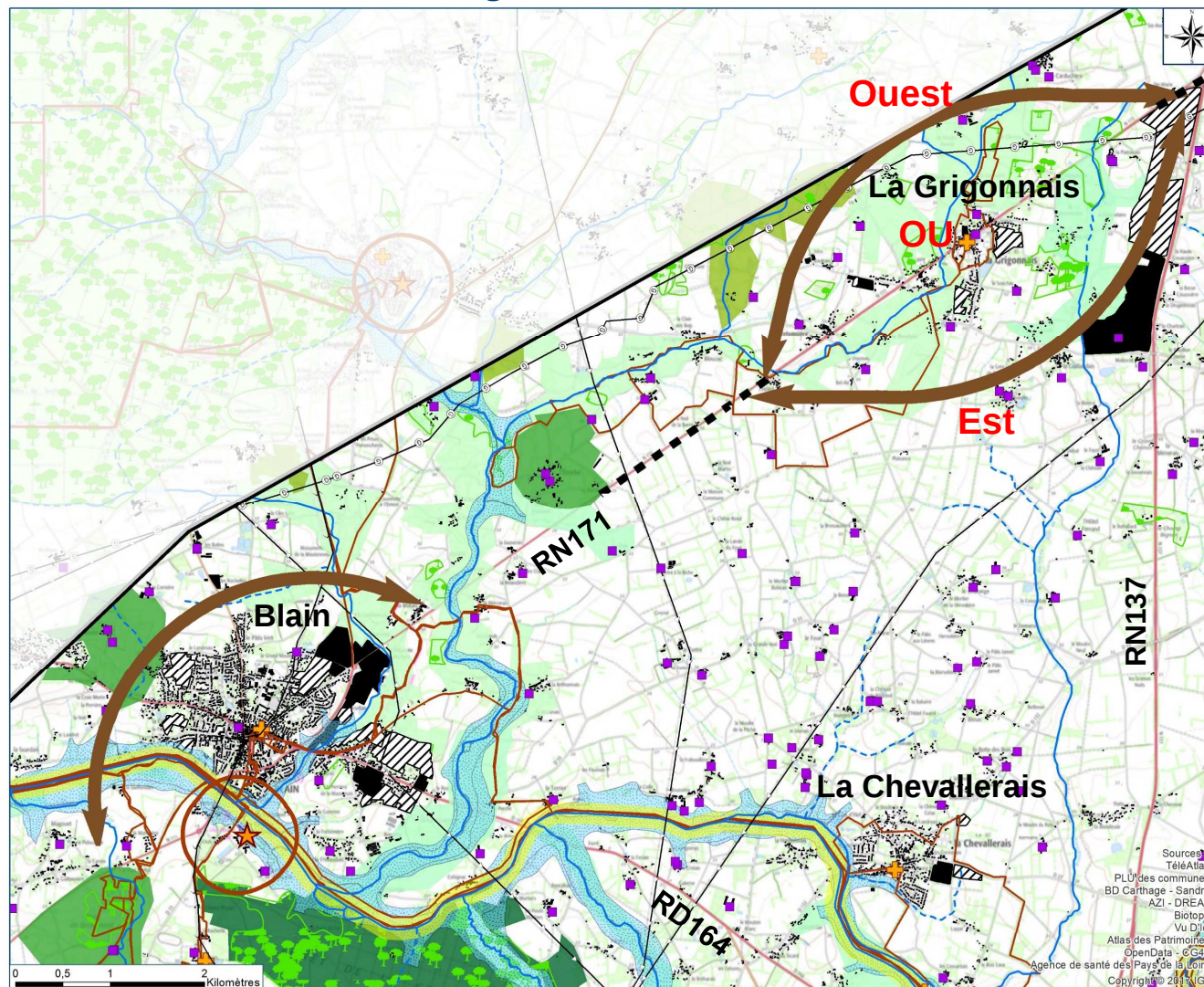
- Vallon humide
- Bocage dense
- Forêt
- Carrière
- Autre zone remarquable

Servitudes

- I3 : Canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 : Lignes de transport électriques moyenne et haute tension
- PT3 : Télécommunication : protection des câbles enterrés

Agriculture

- Site d'exploitation



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Liaison RN 137 – Bouvron (RN 171)

25

Loire
Atlantique

Principales caractéristiques des scenarios

Scenario 2 :

- Contournement de Blain par l'Est ;
- Contournement de La Grigonnais par l'Est ou par l'Ouest ;
- Aménagement sur place (ASP) de la RN171 sur les sections non recalibrées.

Principales caractéristiques des scenarios

Scenario 2 :

- déviation Est de Blain + déviation de la Grigonnais

Légende

- Périmètre d'étude
- Recalibrage RN171

Milieu physique

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Zone inondable de l'AZI*
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

Milieu humain

- Zone urbaine, de bâti et d'activités économiques et/ou commerciales
- Zone d'urbanisation future

Patrimoine et paysage

- Monument historique
- Périmètre de protection de 500m
- ZPPA : Zones de Présomption des Prescriptions Archéologiques
- Itinéraire de randonnée
- Canal de Nantes à Brest
- Élément de patrimoine remarquable
- Espace boisé

Milieu naturel

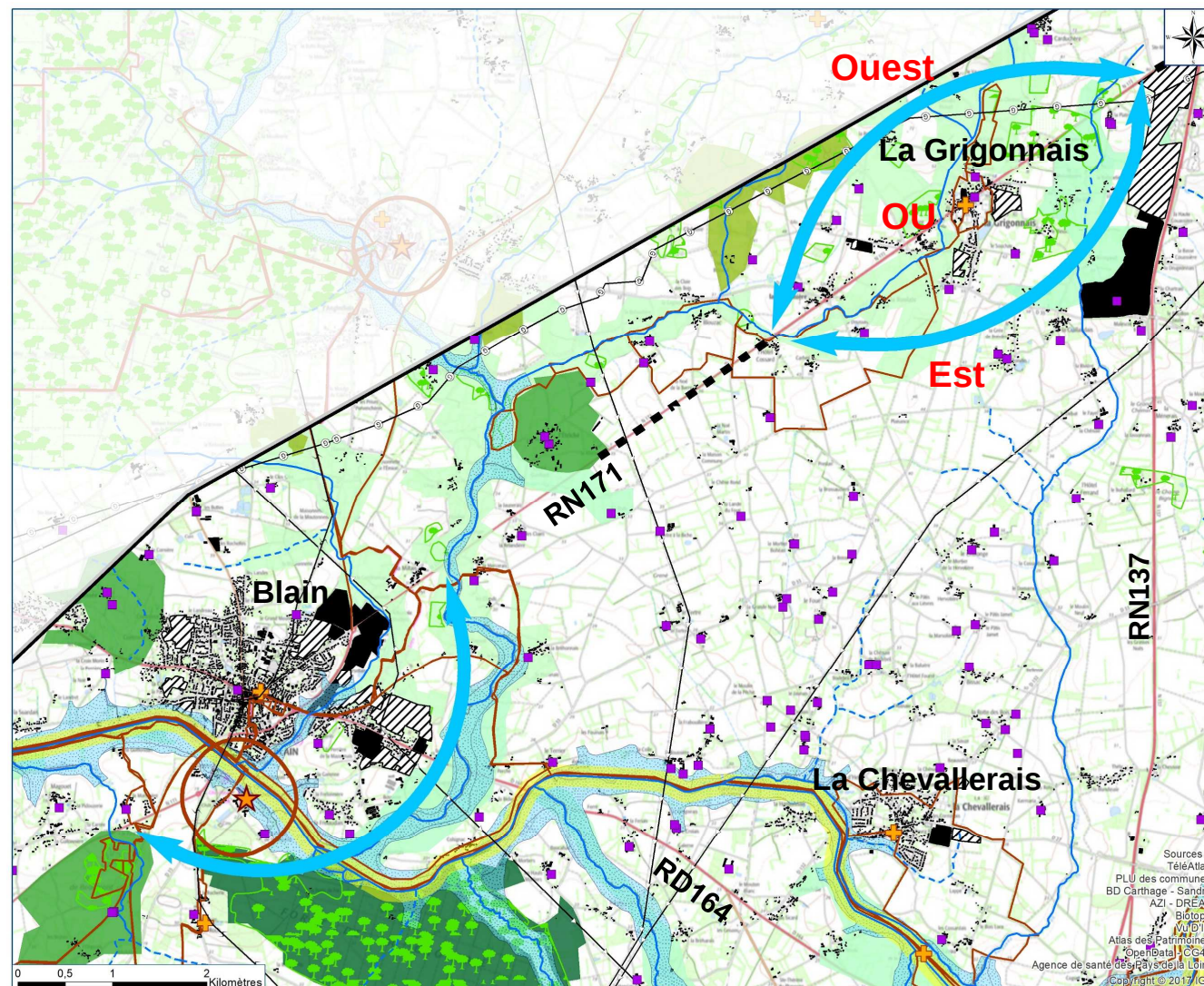
- Vallon humide
- Bocage dense
- Forêt
- Carrière
- Autre zone remarquable

Servitudes

- I3 : Canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 : Lignes de transport électriques moyenne et haute tension
- PT3 : Télécommunication : protection des câbles enterrés

Agriculture

- Site d'exploitation



Sources :
TéléAtlas
PLU des communes
BD Carthage - Sandre
AZI - DREAL
Bistopie
VU 0101
Atlas des Patrimoines
OpenStreetMap
Agence de santé des Pays de la Loire
Copyright © 2017 IGN



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Liaison RN 137 – Bouvron (RN 171)

Principales caractéristiques des scenarios

Scenario 3 :

- Linéaire de 18 km environ ;
- Réutilisation éventuelle de la RD16 entre les bourgs de Fay-de-Bretagne et Héric ;
- Possibilités de créneaux de dépassement (de longueurs comprises entre 1 et 1,5 km) ;
- Raccordements :
 - à l'ouest sur le contournement projeté de Bouvron
 - À l'est sur la RN137 par la création d'un échangeur



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Principales caractéristiques des scenarios

Scenario 3 :

- Liaison RN137 – Bouvron, avec possibilité de réutilisation partielle de la RD16

Légende

- Périmètre d'étude
- Recalibrage RN171

Milieu physique

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Zone inondable de l'AZI*
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

Milieu humain

- Zone urbaine, de bâti et d'activités économiques et/ou commerciales
- Zone d'urbanisation future

Patrimoine et paysage

- Monument historique
- Périmètre de protection de 500m
- ZPPA : Zones de Présomption des Prescriptions Archéologiques
- Itinéraire de randonnée
- Canal de Nantes à Brest
- Élément de patrimoine remarquable
- Espace boisé

Milieu naturel

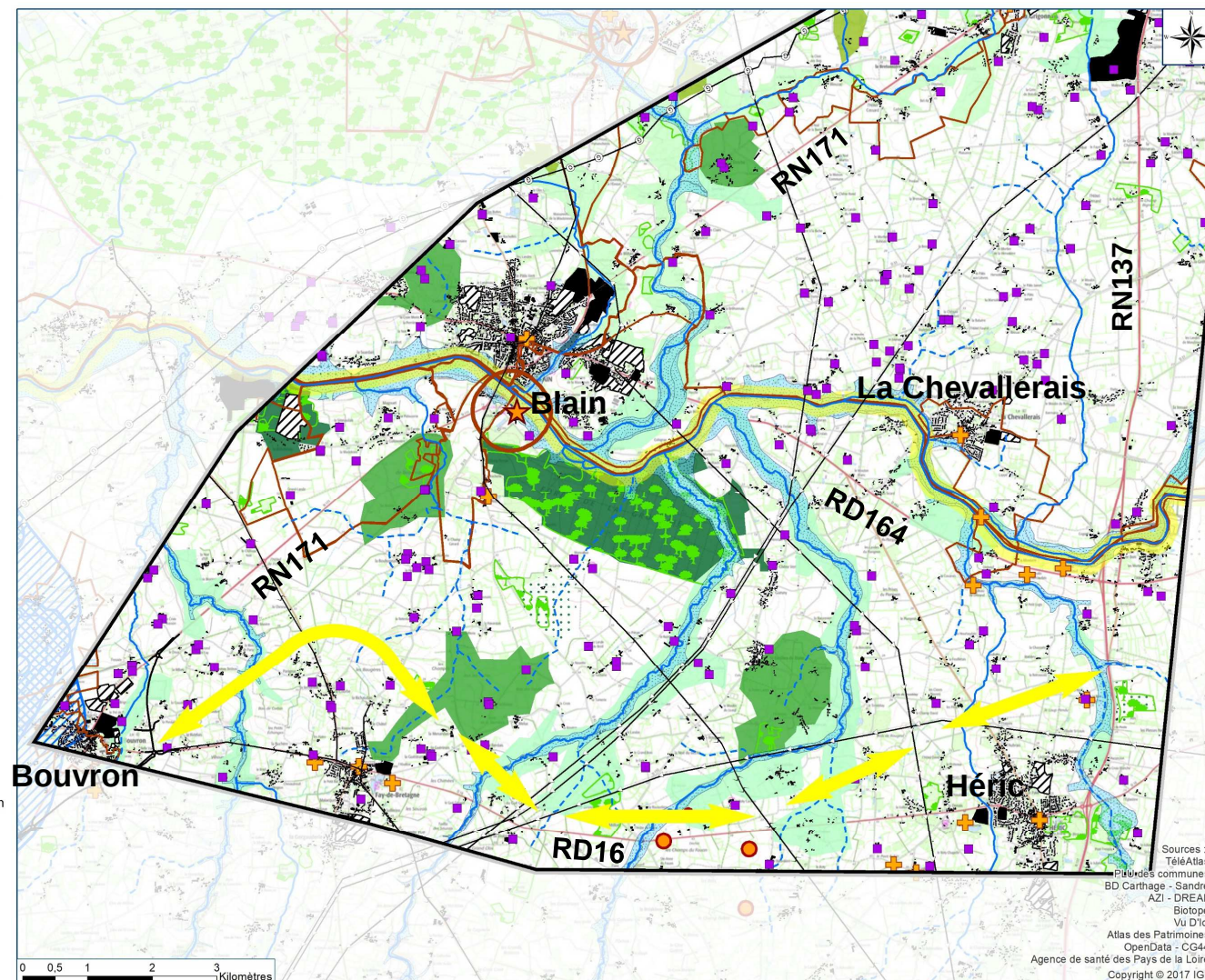
- Vallon humide
- Bocage dense
- Forêt
- Carrière
- Autre zone remarquable

Servitudes

- I3 : Canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 : Lignes de transport électriques moyenne et haute tension
- PT3 : Télécommunication : protection des câbles enterrés

Agriculture

- Site d'exploitation



Principales caractéristiques des scenarios

Scenario 4 :

- Tracé neuf intercalé entre la RD16 et la RD164 développant une longueur d'environ 12 km ;
- Possibilités de créneaux de dépassement (de longueurs comprises entre 1 et 1,5 km) ;
- Raccordements :
 - à l'ouest sur la RN171 entre Blain et Bouvron
 - À l'est sur la RN137 par la création d'un échangeur

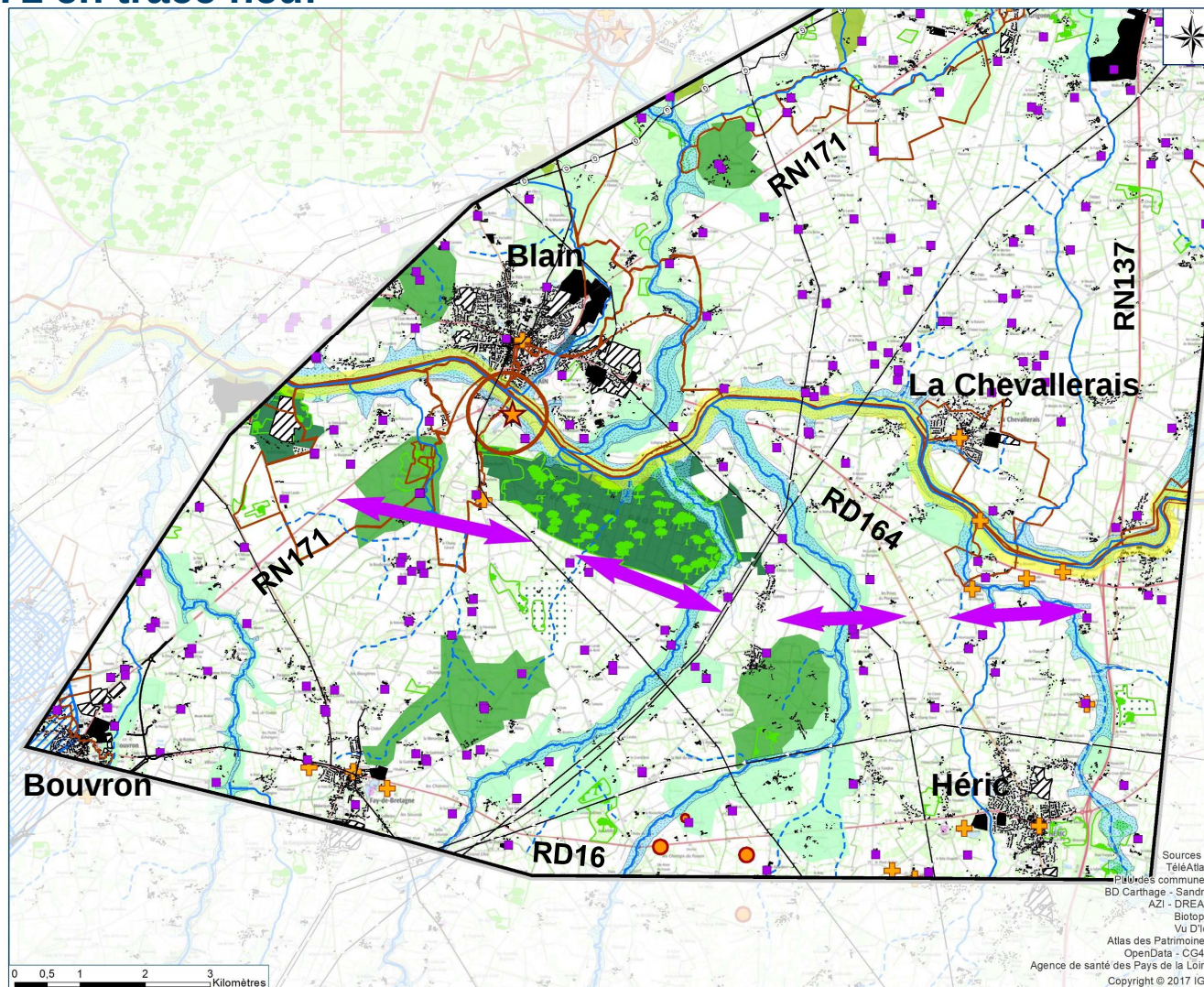
Principales caractéristiques des scenarios

Scenario 4 :

- Liaison RN137 – RN171 en tracé neuf

Légende

- Périmètre d'étude
- Recalibrage RN171
- Milieu physique**
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
 - Zone inondable de l'AZI*
 - Périmètre de protection rapprochée
 - Périmètre de protection éloignée
- Milieu humain**
 - Zone urbaine, de bâti et d'activités économiques et/ou commerciales
 - Zone d'urbanisation future
- Patrimoine et paysage**
 - Monument historique
 - Périmètre de protection de 500m
 - ZPPA : Zones de Présomption des Prescriptions Archéologiques
 - Itinéraire de randonnée
 - Canal de Nantes à Brest
 - Élément de patrimoine remarquable
 - Espace boisé
- Milieu naturel**
 - Vallon humide
 - Bocage dense
 - Forêt
 - Carrière
 - Autre zone remarquable
- Servitudes**
 - I3 : Canalisations de transport et de distribution de gaz
 - I4 : Lignes de transport électriques moyenne et haute tension
 - PT3 : Télécommunication : protection des câbles enterrés
- Agriculture**
 - Site d'exploitation



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Liaison RN 137 – Bouvron (RN 171)

31

Loire
Atlantique

Principales caractéristiques des scenarios

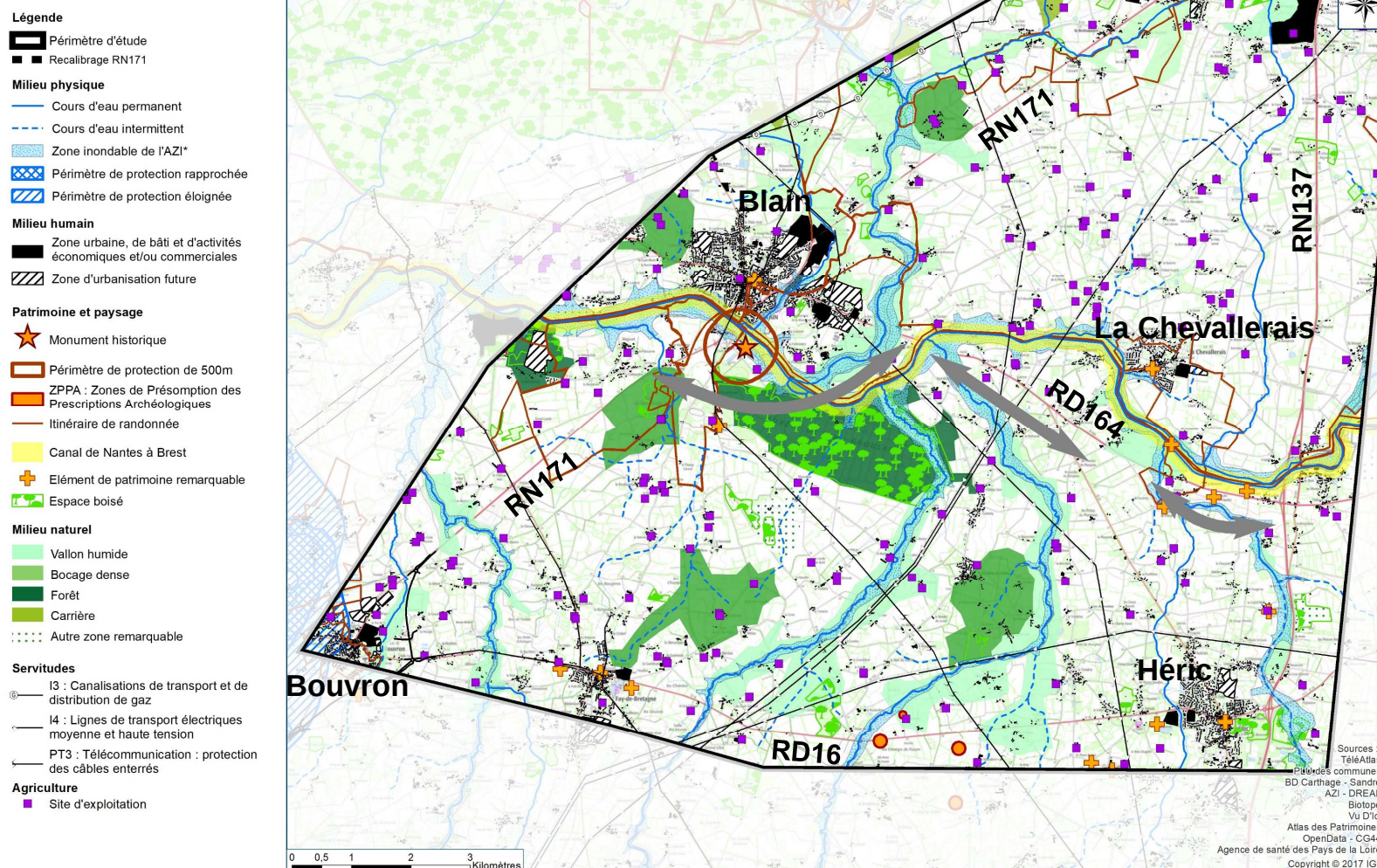
Scenario 5 :

- Linéaire de 12 km environ ;
- Possibilité d'aménagement sur place ponctuel de la RD164 ;
- Continuité de la liaison assurée par un contournement sud-est de Blain puis par la RN171 ;
- Possibilités de créneaux de dépassement (de longueurs comprises entre 1 et 1,5 km) ;
- Raccordements :
 - à l'ouest sur la RN171 au sud de Blain
 - À l'est sur la RN137 par l'intermédiaire d'un échangeur à créer ou à réaménager

Principales caractéristiques des scenarios

Scenario 5 :

- Liaison RN137 – Blain aménagée au plus près de la RD164 actuelle, prolongée par un contournement sud-est de Blain



Comparaison des scénarios



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Les critères de la comparaison

- **Les scénarios ont été comparés sur les thématiques suivantes :**
 - Sécurité, attractivité et confort : limitation des trafics en traversée d'agglomération, sécurité des usagers et des riverains
 - Milieu physique : insertion du projet dans la topographie du site, cours d'eau et zones inondables franchis
 - Milieu naturel : milieux aquatiques et zones humides, milieux boisés, forestiers, bocagers, faune / flore
 - Milieu humain : urbanisme, pluri-modalité, desserte du territoire, réseaux
 - Agriculture : emprises, coupures d'exploitation
 - Cadre de vie : acoustique, qualité de l'air
 - Paysage / patrimoine / tourisme
 - Socio-économie : rentabilité du projet (étude en cours)
 - Coût

Les critères de la comparaison

- **Rappel (LOI n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement – Grenelle 1) :**
 - Article 1 (extrait)
 - « Pour les décisions publiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'environnement, les procédures de décision seront révisées pour privilégier les solutions respectueuses de l'environnement, en apportant la preuve qu'une décision alternative plus favorable à l'environnement est impossible à un coût raisonnable. »

Les critères de la comparaison

- Afin de pouvoir hiérarchiser l'impact des différentes variantes sur chaque thématique et de simplifier la lecture, un code couleur a été utilisé, du rouge pour le cas le plus défavorable, au vert foncé pour le cas le plus favorable.

Opportunités						Contraintes
+++	++	+	0	-	--	---

- Ce code couleur permet la comparaison thématique par thématique. Il ne préjuge pas de l'importance qui pourra être donnée à chacun des critères.

La comparaison

THEMATIQUE ANALYSEE	Scenario de référence	Macro-scénario RN171		Macro-scénario de la liaison Est-Ouest		
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
Sécurité, attractivité et confort						
Limitation des trafics en traversée d'agglomération (% d'évolution : scénario de référence par rapport à scénario 2011 et scenarios 1 à 5 par rapport au scénario de référence)						
Limitation transit N-S via La Grignonnais et Blain	Transit perdurant en traversée des agglomérations	Environ -75% de trafic dans La Grignonnais ; -70 à -90% de trafic sur le Bd de La Résistance à Blain	Environ -75% de trafic dans La Grignonnais ; Environ -40 % bd de La Résistance nord à Blain et environ -70% sur bd sud	-15% de trafic sur la RN171 dans La Grignonnais (suppression transit PL) ; Environ -25% sur bd de la Résistance Sud	-15% de trafic sur la RN171 dans La Grignonnais (suppression transit PL) ; Environ -25% sur bd de la Résistance Sud	-15% de trafic sur la RN171 dans La Grignonnais (suppression transit PL) ; Environ -30% sur bd de la Résistance Sud
Limitation transit E-O via Héric et Fay de Bretagne	Transit perdurant en traversée des agglomérations	Idem référence	Reports vers RD164 et contournement de Blain => Environ -25 à -30% sur RD16 et environ +15 à +20% sur RD164	-50 à -70% du trafic en traversée de Fay et Héric ; -10 à -15% sur RD164 à l'entrée est de Blain	Environ -50% du trafic en traversée de Fay et Héric ; -10 à -15% sur RD164 à l'entrée est de Blain	-20 à -25% du trafic en traversée de Fay et Héric ; -10 à -15% sur RD164 à l'entrée est de Blain
Trafic potentiellement capté et reports	Environ + 20% de trafic sur la RN171 ; Environ + 40 à + 50% de trafic sur RD164 et RD16	Trafic de transit de la RN171 capté sur les contournements : * env. 7 000 veh/j sur déviations de Blain et La Grignonnais * Stabilité sur RN171 entre Blain et La Grignonnais * Env. +5% sur RN171 entre Blain et Bouvron	Transit RN171 capté sur les contournements : * env. 7 000 veh/j sur déviations sud-est de Blain et La Grignonnais * env. 4 500 veh/j sur déviation nord-est Blain * Stabilité sur RN171 entre Blain et La Grignonnais * Env. +20% sur RN171 entre Blain et Bouvron	Report du trafic de la RD16 sur le nouveau tracé et dans une moindre mesure, de la RN171 et de la RD164 : * 6 000 veh/j au droit de Héric * 7 000 veh/j au droit de Fay	Report du trafic de la RD16 sur le nouveau tracé et dans une moindre mesure, de la RN171 et de la RD164 : * 12 000 veh/j sur la section entre RN137 et RD37 * 6 000 veh/j sur la section entre RD37 et RD42	Report du trafic de la RD164 sur le nouveau tracé et dans une moindre mesure, de la RN171 et de la RD16 : * 9 000 veh/j sur la section entre RN137 et RD37 * 14 000 veh/j sur la section entre RD37 et Blain
Sécurité des usagers et des riverains						
Sécurité des usagers et des riverains / Aménagement de la voie / Conformité aux règles de conception / Capacité de dépassement	Traversée d'agglomération + non-conformités à l'ARP Dépassements parfois dangereux (visibilité)	Forte amélioration de la sécurité des usagers et riverains dans Blain et La Grignonnais. Pas d'incidence pour Fay de Bretagne et Héric. Conditions géométriques favorables (alignements droits ≥ 40% du linéaire)	Forte amélioration de la sécurité des usagers et riverains dans Blain et La Grignonnais, et dans une moindre mesure dans Fay de Bretagne et Héric. Conditions géométriques favorables (alignements droits ≥ 40% du linéaire)	Forte amélioration de la sécurité des usagers et riverains dans Héric et Fay de Bretagne ; amélioration plus limitée dans Blain et La Grignonnais. Conditions géométriques favorables (alignements droits ≥ 40% du linéaire)	Forte amélioration de la sécurité des usagers et riverains dans Héric et Fay de Bretagne ; amélioration plus limitée dans Blain et La Grignonnais. Conditions géométriques favorables (alignements droits ≥ 60% du linéaire)	Forte amélioration de la sécurité des usagers et riverains dans Blain ; amélioration plus limitée dans Fay de Bretagne, Héric et La Grignonnais. Conditions géométriques favorables (alignements droits ≥ 40% du linéaire)

La comparaison

THEMATIQUE ANALYSEE	Scenario de référence	Macro-scénario RN171		Macro-scénario de la liaison Est-Ouest		
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
Milieu physique						
Insertion du projet dans la topographie du site		Terrain naturel irrégulier générant des déblais et remblais localement importants	Terrain naturel irrégulier au sud de Blain générant des déblais et remblais localement importants	Topographie assez peu marquée, absence de grands déblais et grands remblais	Topographie assez peu marquée, absence de grands déblais et grands remblais	Terrain naturel irrégulier au sud de Blain générant des déblais et remblais localement importants
Nombre de cours d’eau franchis		7 dont 5 permanents	5 dont 5 permanents	9 dont 4 permanents	8 dont 5 permanents	8 dont 8 permanents
Zones inondables franchies		zones inondables associées au canal de Nantes à Brest (côté ouest de Blain) et au ruisseau de la Madeleine	zones inondables associées au canal de Nantes à Brest (côté est de Blain) et au ruisseau du Perche	4 zones inondables	3 zones inondables	Zones inondables associées au canal de Nantes à Brest (côté est de Blain) et au ruisseau du Perche
Milieu naturel						
Milieux aquatiques et zones humides (inventaires communaux des ZH et densité de mares)		Entre 40 et 50 ha de zones humides impactées	Entre 40 et 50 ha de zones humides impactées	Environ 100 ha de zones humides impactées	Entre 30 et 40 ha de zones humides impactées	Entre 30 et 40 ha de zones humides impactées Densité de mares forte
Milieux boisés / forestiers / bocagers		Elements bocagers impactés principalement	Passage au sein de la forêt de la Groulaie (ZNIEFF de type II) et atteintes plus notables de la ZNIEFF de type I « Ruisseau du Perche, anciennes sablières de la pellillais et bocage environnant".	Eléments bocagers denses impactés (mares et réseau de haie denses).	Ce scénario longe la partie sud de la Forêt de la Groulaie pouvant ainsi générer une rupture de fonctionnalité de ce massif avec la partie sud du territoire. Impact important sur des réseaux bocagers fonctionnels	Passage au sein de la forêt de la Groulaie (ZNIEFF de type II)
Faune / Flore		Habitats d’intérêt très élevés présents dans le fuseau mais hors zones aménagées a priori (sud-est de Blain)		Atteintes de la ZNIEFF de type II « Zones bocagère relictuelle d’Héric et de Notre-Dame-des-Landes »		

La comparaison

THEMATIQUE ANALYSEE	Scenario de référence	Macro-scénario RN171		Macro-scénario de la liaison Est-Ouest		
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
Milieu humain						
Urbanisme, pluri-modalité						
Compatibilité avec les SCOT et les PLU		Mise en compatibilité nécessaire des PLU si traversée d'espaces boisés classés.		Mise en compatibilité nécessaire du PLU de Héric (zone A). Mise en compatibilité potentiellement nécessaire des autres PLU si traversée d'espaces boisés classés.		
Pluri-modalité du réseau de transport		A ce stade d'étude, pas de différence sur la pluri-modalité du réseau de transport				
Desserte du territoire						
Desserte du territoire et des principaux pôles d'activités		améliore la desserte de Blain, La Grigonnais et Bouvron amélioration de la desserte des quartiers ouest de Blain et de la zone d'urbanisation de la Grigonnais	améliore la desserte de Blain, La Grigonnais et Bouvron amélioration de la desserte des ZA de Blain et de la zone d'urbanisation de la Grigonnais	améliore la desserte de Héric, Fay de Bretagne et Bouvron pas d'amélioration de la desserte des principaux pôles d'activités du fait d'un éloignement plus important	améliore la desserte de Blain et Bouvron pas d'amélioration de la desserte des principaux pôles d'activités du fait d'un éloignement plus important	améliore la desserte de Blain et Bouvron amélioration de la desserte des ZA de Blain
Réseaux						
Réseaux principaux situés dans le fuseau		Canalisations de transport et de distribution de gaz et 1 ligne de transport électrique artère télécom principal enterrée		Plusieurs lignes de transport électrique 2 artères télécom principales enterrées	3 lignes de transport électrique 1 artère télécom principale enterrée	3 lignes de transport électrique 1 artère télécom principale enterrée

La comparaison

THEMATIQUE ANALYSEE	Scenario de référence	Macro-scénario RN171		Macro-scénario de la liaison Est-Ouest		
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
Agriculture						
Emprises		environ 95 ha	environ 85 ha (emprise sur une exploitation agro foresterie)	environ 150 ha (emprise sur une exploitation porcine)	environ 105 ha (emprise sur 3 exploitations équestres)	environ 120 ha (emprise sur une exploitation volaille)
Coupures d'exploitation		- 5 exploitations concernées par une rupture d'unité d'exploitation - quelques coupures des flux de circulations agricoles	- 4 exploitations concernées par une rupture d'unité d'exploitation - effet important de coupures des flux de circulations agricoles	- 9 exploitations concernées par une rupture d'unité d'exploitation - effet important de coupures des flux de circulations agricoles	- 2 exploitations concernées par une rupture d'unité d'exploitation - effet important de coupures des flux de circulations agricoles	- 4 exploitations concernées par une rupture d'unité d'exploitation - effet important de coupures des flux de circulations agricoles
Cadre de vie						
Acoustique						
Nombre de bâtiments d'habitation exposés au bruit des routes ≥ 60 dB(A) (u)	entre 650 et 700	entre 400 et 450	entre 450 et 500	entre 350 et 400	entre 350 et 400	entre 350 et 400
Estimation de la population exposée au bruit des routes ≥ 60 dB(A) (hab)	entre 2500 et 2600	entre 1800 et 1900	entre 1800 et 1900	entre 1300 et 1400	entre 1300 et 1400	entre 1400 et 1500
Qualité de l'air						
Nombre de bâtiment potentiellement exposé à des sources mobiles de pollutions atmosphériques (u)	entre 5000 et 5500	entre 4000 et 4500	entre 3000 et 3500	entre 2500 et 3000	entre 3000 et 3500	entre 3000 et 3500



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

La comparaison

THEMATIQUE ANALYSEE	Scenario de référence	Macro-scénario RN171		Macro-scénario de la liaison Est-Ouest		
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
Paysage / patrimoine / tourisme						
Impact sur le « grand » paysage et sur le patrimoine		- Traversée de paysages de vallée, bocagers et boisés sensibles - enjeu visuel sur la frange urbaine de la Grigonnais située à proximité du tracé - Peu d'impact sur le patrimoine	- Traversée de paysages de vallées (Isac, Perche), de boisements et de bocage à fort enjeu - enjeu visuel sur la frange urbaine de la Grigonnais située à proximité du tracé - Peu d'impact sur le patrimoine	- Traversée de paysages de vallée et de bocage plus ou moins denses - Si réaménagement de la RD16, impact sur la végétation existante de son profil - Impact touristique faible - Peu d'impact sur le patrimoine	- Traversée de paysages de vallée et de bocage plus ou moins denses - Impact touristique faible - Impact modéré à faible sur le patrimoine	- Traversée et sectionnement de paysages de vallée - Présence d'une urbanisation diffuse proche et partiellement intégrée par le végétal - Impact touristique modéré à faible - Proximité de 3 édifices patrimoniaux non classés
Socio-économie						
Rentabilité du projet						
Etude socio-économie en cours						
Coût						
Coût de réalisation et coût d'entretien (sur 20 ans) - en € TTC 2017		45 M€ / 2,3 M€	49 M€ / 2,5 M€	62 M€ / 3,6 M€	48 M€ / 2,5 M€	57 M€ / 2,5 M€

La comparaison

• Tableau de synthèse

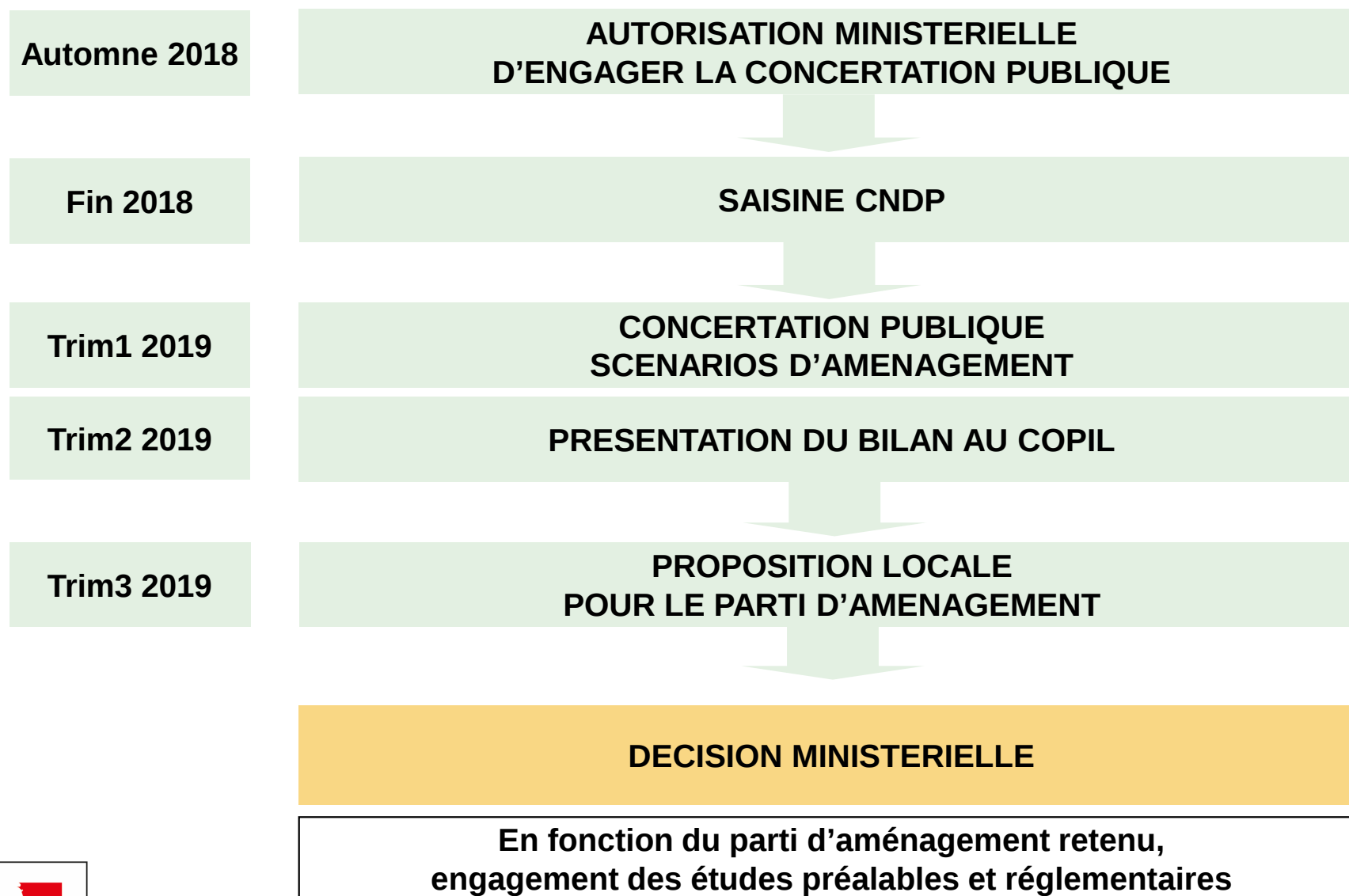
		Scenario de référence	Macro-scénario RN171		Macro-scénario de la liaison Est-Ouest		
			Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
SECURITE, ATTRACTIVITE ET CONFORT	Limitation du transit nord-sud						
	Limitation du transit est-ouest						
	Trafic potentiellement capté et reports						
	Sécurité des usagers et des riverains						
MILIEU PHYSIQUE	Insertion du projet dans la topographie du site						
	Nombre de cours d'eau franchis						
	Zones inondables franchies						
MILIEU NATUREL	Milieus aquatiques et zones humides						
	Milieus boisés / forestiers / bocagers						
	Faune / Flore						
MILIEU HUMAIN	Urbanisme, pluri-modalité						
	Desserte du territoire						
	Réseaux						
AGRICULTURE	Emprises						
	Coupures d'exploitation						
CADRE DE VIE	Acoustique						
	Qualité de l'air						
PAYSAGE/PATRIMOINE/TOURISME	Paysage / patrimoine / tourisme						
SOCIO-ECONOMIE	Socio-éco	Etude en cours					
COUT	Coût						

Prochaines étapes



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Prochaines étapes



Concertation publique



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Concertation publique - Objectifs

- **Concertation au titre de l'article L121-6 du code de l'environnement, sous l'égide d'un garant désigné par la CNDP**
- **Informer le public et les acteurs locaux sur le projet et sur les différents scénarios d'aménagement**
- **Recueillir des avis et contributions sur les études menées, sur les scénarios étudiés et sur l'analyse comparative**
- **Eclairer le choix des maîtres d'ouvrage quant à la définition du parti d'aménagement**

Concertation publique - Modalités

- Désignation d'un garant chargé du suivi de la concertation
- Consultation du public et des acteurs locaux dans le cadre d'une exposition (1^{er} trimestre 2019)
- Mise à disposition dans les mairies de Blain, Bouvron, Héric et La Grigonnais d'un registre permettant de recueillir les expressions du public et de panneaux d'exposition
- Mise en ligne du dossier de concertation sur les sites internet de la DREAL et du Département de Loire-Atlantique
- 1 réunion publique
- Etablissement d'un bilan de la concertation mis à la disposition du public

Merci de votre attention



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE